

VIDE GRENIERS AU FORT MONTBAREY – ALLEE DE BIR HAKEIM – 29200 BREST

DIMANCHE 19 JUILLET 2026, 11h00 à 17h00

LE RÈGLEMENT

- Article 1** Le vide-greniers est organisé par le Mémorial des Finistériens au Fort Montbarey, allée de Bir Hakeim, 29200 Brest. Il se déroulera dans l'enceinte du fort, en plein air, sur bitume et sur pelouse, le dimanche 19 juillet 2026 de 11h00 à 17h00.
- Article 2** Le vide-greniers est ouvert aux membres de l'association, aux particuliers et aux professionnels vendant des articles d'occasion, usagés.
- Article 3** Les exposants mineurs, non accompagnés par un adulte, ne sont pas acceptés.
- Article 4** Le mètre linéaire de l'emplacement est fixé à 2,50€, il est possible de louer plusieurs mètres, avec un maximum de 4 mètres linéaires (ml) ou de 4 tables d'1,20 m, par nom d'exposant. Un portant est assimilable à 1 ml, voire 1,20 ou 1,40 ml et son espace se loue. Les quantités et leur prix respectif associé sont précisés dans le bulletin d'inscription.
- Article 5** L'inscription ne sera validée que si le dossier est complet et le règlement effectué.
- Article 6** 1 chaise est fournie par exposant jusqu'à limite de nos matériels (130). Le vide-greniers se déroulant en extérieur, l'installation de tentes et barnums est autorisée.
- Article 7** Les exposants ne peuvent ni exposer ni vendre des animaux vivants ou empaillés, des denrées alimentaires, de l'alcool ou des armes. Ils devront vendre des objets usagés (article L310-2 du code du commerce).
- Article 8** Le déballage se fait le jour du vide-greniers de 08H00 à 10H30. Toute installation après 10H30 sera refusée et les droits ne seront pas remboursés.
- Article 9** Les véhicules des exposants pourront entrer pour une dépose rapide de 08h00 à 10h30. Tous les véhicules d'exposants devront être sortis à 10h30 et ne peuvent pas stationner dans le fort. Le stationnement est possible allée de Bir Hakeim, sur un seul côté pour laisser un passage aux véhicules de secours.
- Le soir, les véhicules pourront entrer dans le fort à partir de 17h30 afin de récupérer ses invendus et matériels, en mode reprise rapide.
- Article 10** L'exposant ne peut s'installer à un emplacement autre que celui qui lui aura été affecté par l'organisateur. Il peut au préalable demander à être installé à côté d'une autre personne, l'organisateur fera au mieux pour accéder à cette demande.
- Article 11** Chaque exposant est responsable de son stand et des dommages qu'il pourrait occasionner aux personnes, biens et marchandises d'autrui.
- Article 12** Les transactions sont interdites en dehors des emplacements réservés.
- Article 13** Le rangement des stands s'effectue le même jour à partir de 17h00. Chaque exposant sera responsable de la propreté de son emplacement. Les articles non vendus seront ramenés par les exposants et le stand laissé propre et vidé.
- L'exposant s'engage à ne pas remballer avant la fin du vide-greniers, soit 17h00, sauf autorisation expresse de l'organisateur.
- Article 14** L'organisateur ne pourra être tenu responsable des vols ou détériorations des marchandises exposées ou des objets personnels de l'exposant.
- Article 15** L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui ne respecterait pas ce règlement.



LE BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
CODE POSTAL et VILLE :
@MAIL :
TÉLÉPHONE :
N° SIRET (PRO) :



TITULAIRE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ :

Carte d'identité Passeport Permis de conduire

Pièce d'identité n° :

Délivrée le : Par :

JE RESERVE ET PROCEDE AU PAIEMENT DE :

Cochez	Choix possible	Prix (€)
<input type="checkbox"/>	Emplacement pour 1 portant	2,50
<input type="checkbox"/>	1 mètre-linéaire, sans table du fort ni	2,50
<input type="checkbox"/>	2 mètre-linéaire, sans table du fort	5,00
<input type="checkbox"/>	3 mètre-linéaire, sans table du fort	7,50
<input type="checkbox"/>	4 mètre-linéaire, sans table du fort	10,00
<input type="checkbox"/>	1 table de 1,20 mètre-linéaire	3,00
<input type="checkbox"/>	2 tables de 1,20 mètre-linéaire (ou équivalent 2,40 m)	6,00
<input type="checkbox"/>	3 tables de 1,20 mètre-linéaire (ou équivalent 3,60 m)	9,00
<input type="checkbox"/>	4 tables de 1,20 mètre-linéaire (ou équivalent 4,80 m)	12,00
<input type="checkbox"/>	1 sandwich pâté-cornichons	5,50
<input type="checkbox"/>	1 sandwich fromage	5,50
Inscrivez le total en euros (€)		<input type="text"/>

- J'ai un parasol ou un barnum
 Je m'engage à respecter le règlement du vide-greniers
 J'atteste ne pas avoir participé à 2 autres vide-greniers cette année. (Article 321-9 du code pénal).

Fait le (date) :

Signature :

DOSSIER : Pièces à joindre impérativement et à adresser le plus tôt possible à accueil@montbarey.fr ou sur WhatsApp « Mémorial des Finistériens-Fort Montbarey » :

- La photocopie de votre pièce d'identité recto-verso,
- Le justificatif de domicile,
- Le présent bulletin rempli et signé avec acceptation du règlement et l'attestation sur l'honneur.
- Le paiement, soit :
 - o en ligne sur Hello Asso au moment de votre inscription : <https://www.helloasso.com/associations/ass-memorial-des-finisteriens/evenements/vid-greniers>
 - o par chèque à l'ordre de Mémorial des Finistériens, fort Montbarey allée de Bir Hakeim 29200 Brest, parvenu avant le 12 juillet 2026,
 - o en espèces ou par carte bancaire, au fort le 12 juillet 2026 au plus tard.

INSCRIPTION ASSUREE = Bulletin d'inscription + copies identité et domicile + paiement reçus

La liste des objets déposés (types d'objets) sera inscrite au Registre d'identification (décret n° 88-1040 du 14 novembre 1988) au vu de votre stand.